

Séance du 23 Juillet 2009

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 17 juillet 2009, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.*

-oOo-

**PRESENTS** : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisaut, M. Gouffrant, Mmes Durruty, Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoint ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Boé, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipe, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : M. Soroste à M. le Maire ; Mme Chevrel à M. Lozano ; Mme Chabaud-Nadin à Mme Gibaud-Gentili ; Mme Touraton à Mme Doucet-Joyé.

**EXCUSEE** : Mme Pibouleau-Blain.

**ABSENTE** : Mme Loupien-Suares

**SECRETAIRE** : Mme Salducci.

**OBJET** : EDUCATION ET VIE SOCIALE - Education - Adoption du règlement intérieur des services périscolaires.

Mme DUMAS présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Par délibération en date du 24 juillet 2008, vous avez adopté le règlement intérieur des services périscolaires. Celui-ci s'est substitué aux deux précédents qui concernaient l'un la restauration scolaire, l'autre les accueils périscolaires.

Cette refonte a permis une simplification pour les familles utilisatrices et une meilleure effectivité des dispositions applicables.

Il s'avère aujourd'hui nécessaire de préciser le contenu de certains articles et de procéder à quelques ajouts afin de tenir compte d'une part des réalités constatées sur le terrain, d'autre part des modifications concernant la tarification de ces services, notamment le passage à un tarif horaire des accueils périscolaires.

En conséquence, je vous demande d'approuver le règlement intérieur des services périscolaires applicable à compter du 3 septembre 2009 et annexé à la présente.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.